

Bourse d'exemption du MELS du Québec

Caractéristiques

Le programme des bourses d'exemption du MELS de Québec :

- est un programme de bourse d'excellence;
- s'adresse à des étudiants (es) burkinabé inscrits (es) dans les universités du Québec;
- répond à des exigences en matière de sélection.

Conditions d'admissibilité

- Soumettre un dossier de candidature ;
- N'avoir pas perdu la bourse d'exemption, au cours de l'année de candidature ;
- Ne pas bénéficier en même temps d'une autre bourse.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- (a) une copie des pages 2 et 3 du passeport, (b) une copie du certificat d'acceptation du Québec, (c) une attestation d'inscription ou offre d'inscription à temps complet de l'année de la demande, (d) une copie des annexes II, IV et la fiche d'autorisation d'accès aux renseignements dûment complétées ;

Les formulaires peuvent être obtenus sur le site Web :

www.burkinafaso.ca; Toute fausse déclaration entraîne le rejet du dossier de candidature.

Le dossier complet doit être acheminé à l'ambassade. Les documents envoyés par télécopie (fax) ne sont acceptés.

Dates limites

Les dossiers de candidatures doivent parvenir à l'ambassade, chaque année, le 30 octobre pour la session de novembre et le 30 mai pour la session de juin, délais de rigueur.

Durée

La bourse d'exemption est accordée pour une période correspondant à la durée normale des études (trois ans baccalauréat, deux ans maîtrise, et trois ou quatre ans doctorat). La reconduction de la bourse est liée aux résultats scolaires de l'étudiant ou l'étudiante au cours de l'année précédente.

Avantages liés à la bourse d'exemption

La bourse d'exemption :

- ne donne droit à des ressources financières;
- ne couvre pas la totalité des frais de scolarité;
- ne prend pas en compte les frais d'assurance et de subsistance;
- Ne peut être considérée comme une preuve financière.

La bourse d'exemption permet seulement au bénéficiaire de payer les mêmes frais de scolarité qu'un Québécois.

Renseignements

Pour toute information complémentaire, prière contacter le conseiller culturel, à l'adresse suivante:

Ambassade du Burkina Faso au Canada
48, Chemin Range, Ottawa, Ontario
K1N 8J4, Canada

Tél: 613-238-4796

Fax: 613-238-3812

Ou par courriel : burkina.culture@sympatico.ca

Ou encore, visiter le site Web du Ministère de l'Éducation du Québec: www.meq.gouv.qc.ca